



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Doubs  
Direction Régionale des Finances Publiques**

63 quai Veil Picard  
25030 Besançon Cedex

Téléphone : 03 81 25 21 61

[fo.drifip25@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip25@dgifip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgifip-sd.fr/025/>

## FLASH inFO25

### Journée de grève dans la Fonction Publique le 31 janvier 2013

Plusieurs camarades se sont inquiétés de l'absence de position du Syndicat National à l'occasion de la journée de grève, initiée par les trois Fédérations de Fonctionnaires CGT, FSU et Solidaires, le 31 janvier 2013.

Conformément à la position de la Fédération Générale des Fonctionnaires F.O. qui ne souhaite pas appeler sur des revendications imprécises, le Syndicat National ne s'inscrit pas dans cette journée de grève et en a informé l'ensemble des syndicats de la DGFIP, dès lors où des actions communes sont en cours.

En effet, les organisations signataires de cet appel à la grève demandent, entre autres, un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois, une augmentation urgente de la valeur du point d'indice et l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics. Autant de termes qui sont loin d'être des revendications fermes et précises, mais qui laissent au contraire la porte ouverte à toutes les interprétations.

Ainsi, un moratoire n'est qu'une suspension provisoire, une augmentation urgente n'apporte aucun élément chiffré sur la revendication salariale et l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique pourrait aussi passer par les comités d'usagers, voire la démarche stratégique pendant qu'on y est.

Dans ces conditions, les revendications fourre-tout auront peu de chance de peser sur les annonces que fera la ministre de la Fonction Publique le 7 février prochain.

La délégation F.O.-DGFIP a rappelé à cette occasion les revendications F.O. en matière de rémunération, d'abrogation du jour de carence et d'accès au 8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C en soutenant que les agents des Finances Publiques avaient été appelés à se mobiliser le 27 novembre et qu'il convenait maintenant de leur donner plus de lisibilité sur les actions à mener à la DGFIP.

Il ne s'agit donc pas pour les agents des Finances Publiques de se disperser dans des actions qui ne pourront qu'affaiblir les mouvements futurs.

Dans un premier temps, le « Manifeste de l'Agent des Finances Publiques » est une réponse commune accessible sur le site web du Syndicat National. Elle sera suivie d'États Généraux organisés par les syndicats de la DGFIP.

**Le ministre du Budget recevra les syndicats de la DGFIP  
le 5 février prochain**

Répondant à leur demande, Jérôme CAHUZAC, ministre délégué au Budget, recevra les syndicats de la DGFIP le mardi 5 février 2013 à partir de 16 h 30.

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR  
EN 2013, N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE**



**BULLETIN d'ADHESION**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ Indice : \_\_\_\_\_ Quotité de travail :

Affectation : \_\_\_\_\_

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Doubs.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_